



HALL A
APPARTEMENT DE 3 PIÈCES
 n° A 42 au 4ème étage

ENTRÉE	2,72 m ²
SÉJOUR / CUISINE	22,37 m ²
CHAMBRE 1	12,76 m ²
CHAMBRE 2	11,18 m ²
SALLE DE BAIN	5,04 m ²
WC	1,82 m ²
DÉGAGEMENT	4,15 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	60,04 m²
BALCON 1	12,20 m ²
BALCON 2	3,65 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	75,89 m²

LEGENDE

AP allège pleine	sèche-serviette
AV allège vitrée	R réfrigérateur
VR volet roulant	LV lave vaisselle
VC volet coulissant	LL lave linge
GC garde corps	C cuisson
soffite/faux plafond	TRI tri sélectif
ETEL esp tech elec du logt	LC linéaire complémentaire
PL placard	

fenêtre	pf coulissante	porte fenêtre	fenêtre fixe
---------	----------------	---------------	--------------

Echelle : 0 50 100 200cm

Indice A Février 2024

Conformément à la réglementation, ce plan est :

EVOLUTIF **PMR**

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »

